

# Clapotis-ClapoTarn

n°6 juin 2013

Le mot des élus



Un tiers de foyers tarnais est alimenté en eau potable à partir de la ressource que constitue la rivière Tarn. L'eau prélevée est traitée avant d'être distribuée. Mais, plus l'eau est polluée, plus le traitement coûte cher, et certains contaminants sont difficiles à extraire.

Aussi est-il primordial de continuer à se mobiliser pour protéger la qualité de l'eau que nous buvons : Les collectivités, avec la poursuite de leurs efforts pour traiter leurs eaux usées dans des stations d'épurations performantes, les particuliers, avec de bonnes pratiques au jardin et des dispositifs d'assainissement autonome conformes, mais aussi les agriculteurs, les artisans, les industriels, les établissements médicaux...

Nous sommes tous acteurs et responsables de la qualité de l'eau à notre robinet!

André CABOT

Vice-Président du Syndicat Mixte de Rivière Tarn

## C'est d'actu EFFONDEMENTS DE FALAISES

Après un hiver très pluvieux, les nappes de notre territoire se sont bien remplies. Le printemps est tout aussi humide et l'eau est partout ! Les falaises du Tarn sont sensibles aux pressions des nappes et le risque d'effondrement est accru.

Actuellement, le Syndicat de Rivière Tarn constate une recrudescence des effondrements. Il appelle les élus et les riverains des falaises du Tarn à une vigilance particulière sur tout le secteur compris entre Arthès/Saint-Juéry et St-Sulpice/Mézens/Buzet. Les signes avant-coureurs d'un effondrement de falaise, lorsqu'ils se manifestent, sont : l'apparition d'un affaissement/tassement du terrain, l'apparition de nouvelles sources d'eau, l'apparition de fissures/crevasses/failles en haut de berge, parallèles à la crête de berge.

Si ces phénomènes apparaissent sur des terrains proches du Tarn, vous pouvez contacter le Syndicat Mixte de Rivière Tarn au 05.63.41.30.90. Un technicien pourra alors se rendre rapidement sur place et vous aider dans les décisions à prendre.

Lisle sur Tarn



Brens



## C'est de saison TOUS AU JARDIN !

**Quel plaisir de sortir sécateur, binette et autres outils pour aller bêcher, semer, tailler et tondre le jardin. Mais attention aux mauvaises pratiques !**

Rappelons que l'utilisation des désherbants (type Glyphosate) est interdite à proximité des cours d'eau. Il est aussi très fortement déconseillé de les utiliser en période de pluie. Ces produits contaminent l'eau destinée à la production d'eau potable et sont très néfastes pour les milieux aquatiques.

Les déchets verts (restes de tontes, de taille, déchets du jardin...) ne doivent être en aucun cas jetés dans la rivière dans laquelle leur impact est négatif (berges, qualité de l'eau, vie aquatique...).

Préférez le compostage ou amenez les dans votre déchetterie.

Retrouvez tous les bons gestes dans le Livret du Riverain du Syndicat.  
[www.syndicat-riviere-tarn.fr](http://www.syndicat-riviere-tarn.fr)



C'EST D'ACTUALITE...

## PERIMETRE DE PROTECTION des captages d'eau pour la production d'eau potable

La réglementation impose l'établissement de périmètres de protection autour des sites de captages d'eau destinée à la consommation humaine. L'objectif est de réduire les risques de pollutions ponctuelles et accidentelles de la ressource sur ces points précis. Cette protection comporte plusieurs périmètres (périmètre de protection immédiat-PPI, rapproché-PPR...) établis à partir d'études réalisées par des hydrogéologues agréés. L'arrêté préfectoral d'institution des périmètres de protection règlemente ensuite les activités au sein de ces périmètres. L'implantation de stations d'alerte en amont de chaque captage en rivière peut venir compléter les périmètres de protection pour prévenir de l'arrivée d'une pollution accidentelle.

En 2011, 6 des 8 collectivités distributrices d'eau potable à partir de la ressource Tarn n'avaient pas de périmètres de protection.

Le SMRT a donc coordonné un groupement de commande avec ces collectivités pour :

- mettre en place leurs périmètres de protection, en garantissant une cohérence sur l'axe Tarn et en optimisant les coûts par économie d'échelle,
- définir les possibilités de mutualisation de stations d'alerte entre ces collectivités.



Aujourd'hui, les hydrogéologues agréés ont défini l'emprise des différents périmètres. L'étude de faisabilité de la mutualisation du réseau d'alerte va donc pouvoir démarrer.

Plus d'infos sur  
[www.syndicat-riviere-tarn.fr](http://www.syndicat-riviere-tarn.fr)

### Etude de faisabilité Ambialet

Dans le cadre de son projet de mise aux normes de son système d'assainissement, la commune d'Ambialet s'est trouvée confrontée à d'importantes contraintes liées à l'inondabilité et la topographie de son territoire, ainsi qu'à sa localisation au dessus de la prise d'eau du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Valence Valdériès. Ces contraintes conduisent à un projet d'assainissement atteignant un montant disproportionné (800 000 € HT pour 200 EH) par rapport aux capacités financières la commune.

Par ailleurs, la prise d'eau potable bloque la faisabilité d'un projet de baignade envisagé en amont.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le SMRT a engagé des réflexions visant à solutionner la cohabitation des 3 usages en présence (Eau potable, rejet d'assainissement collectif et baignade). Il propose ainsi d'étudier la possibilité technique et financière de déplacer la prise d'eau afin de :

- réduire les coûts du projet d'assainissement d'Ambialet,
- soustraire la prise d'eau au risque principal de pollution que constitue le pont et le réseau routier d'Ambialet,
- préserver la faisabilité des loisirs aquatiques.

Ce dossier est une parfaite illustration de la gestion intégrée de l'eau, qui garantit une cohabitation harmonieuse de tous les usages de l'eau.

### Quai St Jacques : A la découverte de l'histoire de la navigation

**Le 07 mai 2013, trois classes de l'école de Lagrave sont venues découvrir l'histoire du Quai St Jacques à Gaillac.**

Cette intervention, réalisée dans le cadre du module Second'Eau, est proposée à l'ensemble des écoles du territoire.

Les élèves ont ainsi pu découvrir le passé glorieux de ce site. Gaillac était la tête de la navigation sur le Tarn et haut lieu du commerce local. A destination de Bordeaux, les gabares portaient chargées de produits locaux : bois des forêts de Sivens et Grésigne, charbon de Carmaux, anis, pastel et vins de Gaillac ...

Avec le Carnet de l'Historien, les enfants ont enquêté sur la toponymie, les activités passées, les métiers autour de la navigation et les crues.



## Agenda

### Journée visite du Barrage de Rivières

06 juin 2013, Rivières, de 10h à 17h.

### Inventaire piscicole

Pêches scientifiques de peuplement piscicole sur les affluents du Tarn

2 premières semaines de juin 2013

A retenir : **BIG JUMP**  
DES RIVIERES  
VIVANTES POUR L'EUROPE

Sautons tous à l'eau le 14 juillet 2013 sur la plage de Rabastens à 15h.

Clapotis-ClapoTarn n°6 juin 2013 – [www.syndicat-riviere-tarn.fr](http://www.syndicat-riviere-tarn.fr)

Pour ne plus recevoir cette newsletter envoyez stop envoi à [sm.riviere.tarn@orange.fr](mailto:sm.riviere.tarn@orange.fr)



SYNDICAT MIXTE DE RIVIÈRE TARN  
Abbaye Saint-Michel  
81600 GAILLAC  
Tél. 05 63 41 30 90  
[sm.riviere.tarn@orange.fr](mailto:sm.riviere.tarn@orange.fr)